

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Code du produit : 5918 212 300 A

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : 5R54-X0PX-000S-A9XR

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Adhésifs
Utilisation professionnelle du produit

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Würth France
Z.I.Ouest, Rue Georges Besse
67158 Erstein

Téléphone : +33 (0)388 64 53 00

Téléfax : +33 (0)388 64 62 00

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : prodsafe@wuerth.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (France) +33 (0)1 45 42 59 59. Nancy Anti-poisons Center (24/7) +33 (0)3 83 32 36 36 bnpc@chu-nancy.fr

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 9.1 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 10708709-00009 Date de dernière parution: 26.05.2023
Date de la première version publiée: 12.11.2013

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection.

Intervention:

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Diméthacrylate de tétraméthylène

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]di-éthanol

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 9.1 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 10708709-00009 Date de dernière parution: 26.05.2023
Date de la première version publiée: 12.11.2013

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Diméthacrylate de tétraméthylène	2082-81-7 218-218-1 01-2119967415-30	Skin Sens. 1B; H317	>= 10 - < 20
Vinytoluène	25013-15-4 246-562-2 01-2119622074-50	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par inhalation (gaz): 3536 ppm	>= 2,5 - < 10
Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0 229-934-9 01-2119451093-47	Repr. 2; H361d Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,25 - < 1
Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]diéthanol	Non attribuée 01-2119979579-10	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 619 mg/kg	>= 0,25 - < 1
1,4-Naphtoquinone	130-15-4 204-977-6 01-2120760462-57	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H330 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,025 - < 0,1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 9.1 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 10708709-00009 Date de dernière parution: 26.05.2023
Date de la première version publiée: 12.11.2013

		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 124 mg/kg	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de silicium

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols.
Ne pas avaler.
Éviter le contact avec les yeux.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 9.1 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 10708709-00009 Date de dernière parution: 26.05.2023
 Date de la première version publiée: 12.11.2013

	teurs		systemiques	p.c./jour
Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]éthanol et du 2,2'-[[4-méthylphényl]imino]di-éthanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	9,8 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,4 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,9 mg/m ³
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,83 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,83 mg/kg p.c./jour
1,4-Naphtoquinone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,033 mg/m ³
Vinyltoluène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	37 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	37 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	37 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	37 mg/m ³

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Diméthacrylate de tétraméthylène	Eau douce	0,087 mg/l
	Eau de mer	0,009 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,098 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	20 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,12 mg/kg
	Sédiment marin	0,312 mg/kg
Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	Sol	0,573 mg/kg
	Eau douce	0,014 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,29 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,529 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1,05 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	83,3 Aliments mg / kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 9.1 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 10708709-00009 Date de dernière parution: 26.05.2023
Date de la première version publiée: 12.11.2013

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]di-éthanol	Eau douce	0,048 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,48 mg/l
	Eau de mer	0,005 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,2 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,12 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,21 mg/kg poids sec (p.s.)
1,4-Naphtoquinone	Eau douce	26,1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	321 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	2,61 mg/l
	Sédiment marin	32,1 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	0,172 mg/l
	Sol	49 mg/kg poids sec (p.s.)
Vinyltoluène	Eau douce	0,05 mg/l
	Eau de mer	0,002 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,013 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,684 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,068 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,133 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de sécurité
L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 166

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : > 480 min
Épaisseur du gant : 0,7 mm
Directive : L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 374

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

-
- | | | |
|-----------------------------------|---|---|
| Remarques | : | Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. |
| Protection de la peau et du corps | : | Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale.
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.). |
| Protection respiratoire | : | Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 14387 |
| Filtre de type | : | Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P) |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | | |
|---|---|--|
| État physique | : | Solide pâteux |
| Couleur | : | beige |
| Odeur | : | caractéristique |
| Seuil olfactif | : | Donnée non disponible |
| Point de fusion/point de congélation | : | Donnée non disponible |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | : | Donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : | Non classé comme danger d'inflammabilité |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Non applicable

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation : Non applicable

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)

Viscosité
Viscosité, cinématique : Non applicable

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

Pression de vapeur : Non applicable

Densité : 1,73 g/cm³ (20 °C)

Densité de vapeur relative : Non applicable

Caractéristiques de la particule
Taille des particules : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taux d'évaporation	:	Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20000 ppm
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: gaz
Méthode: Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 9.1 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 10708709-00009 Date de dernière parution: 26.05.2023
Date de la première version publiée: 12.11.2013

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 10.066 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Vinyltoluène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.375 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3535 ppm
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: gaz
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 4.585 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 425
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[[4-méthylphényl]imino]di-éthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 619 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

1,4-Naphtoquinone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 124 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,046 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Vinyltoluène:

Résultat : Irritation de la peau

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[[4-méthylphényl]imino]di-éthanol:

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode : OCDE ligne directrice 431

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode : OCDE ligne directrice 439

Résultat : Irritation de la peau

1,4-Naphtoquinone:

Résultat : Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Vinyltoluène:

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[[4-méthylphényl]imino]di-éthanol:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux

1,4-Naphtoquinone:

Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux
----------	---	-----------------------------------

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

Vinyltoluène:

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	négatif

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Type de Test	:	Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Résultat	:	négatif

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[[4-méthylphényl]imino]di-éthanol:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Résultat : positif

Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

1,4-Naphtoquinone:

Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Vinyltoluène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: positif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagenicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.13/14.

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[[4-méthylphényl)imino]di-éthanol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: positif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test des comètes alcalines in vivo sur mammifères

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 489

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 9.1 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 10708709-00009 Date de dernière parution: 26.05.2023
Date de la première version publiée: 12.11.2013

Composants:

Vinytoluène:

Espèce : Rat
Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 103 semaines
Résultat : négatif

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 108 semaines
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif

Vinytoluène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 421
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de tests sur les animaux.

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[[4-méthylphényl]imino]di-éthanol:

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

1,4-Naphtoquinone:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Espèce : Rat
NOAEL : 300 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 33 jours
Méthode : OCDE ligne directrice 422

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : 150 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 13 Sem.

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[[4-méthylphényl]imino]di-éthanol:

Espèce : Rat, femelle
NOAEL : 100 mg/kg
LOAEL : 300 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 28 jours
Méthode : OCDE ligne directrice 407

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Toxicité pour les poissons : CE50 (Leuciscus idus(Ide)): 32,5 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: DIN 38412
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 4,35 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 9,79 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- : EC10: 7,51 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 9.1 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 10708709-00009 Date de dernière parution: 26.05.2023
Date de la première version publiée: 12.11.2013

tiques (Toxicité chronique) Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Vinyltoluène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 23,4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 9,3 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Algues): 2,6 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Algues): 4,3 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : NOEC : 170 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1,55 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1,46 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 7,49 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 3,56 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,7 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[[4-méthylphényl]imino]di-éthanol:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 48 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

1,4-Naphtoquinone:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): 0,045 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 : 0,026 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC : 0,07 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10
- Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Facteur M: 10
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Facteur M: 1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version 9.1 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 10708709-00009 Date de dernière parution: 26.05.2023
Date de la première version publiée: 12.11.2013

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 84 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 310

Vinytoluène:

Biodégradabilité : Résultat: Intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 36,7 %
Durée d'exposition: 28 jr

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 70,73 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301B

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[[4-méthylphényl)imino]di-éthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 1,5 %
Durée d'exposition: 29 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

1,4-Naphtoquinone:

Biodégradabilité : Biodégradation: 39 %
Durée d'exposition: 5 jr

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Diméthacrylate de tétraméthylène:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,1

Vinytoluène:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 100 - 320

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,35

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Facteur de bioconcentration (FBC): 1.130 - 1.200
Méthode: OCDE ligne directrice 305

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,91
Remarques: Calcul

Réaction de masse du 2-[[2-(2-hydroxyéthoxy)éthyl](4-méthylphényl) amino]éthanol et du 2,2'-[[4-méthylphényl]imino]di-éthanol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,17
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

1,4-Naphtoquinone:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,77
Méthode: OCDE ligne directrice 107

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

Code des déchets : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

produit usagé
08 04 09, déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

produit inutilisé
08 04 09, déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

emballages souillés
15 01 10, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Passager) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 75
Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 65

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 2,8 %, 48,4 g/l

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 : Mortel par inhalation.
H332 : Nocif par inhalation.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H361d : Susceptible de nuire au fœtus.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables
Repr. : Toxicité pour la reproduction
Skin Corr. : Corrosion cutanée
Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



WIT-P 200 ton pierre – 300 ml (composant A)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 26.05.2023
9.1	05.12.2023	10708709-00009	Date de la première version publiée: 12.11.2013

coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Classification du mélange:

Skin Sens. 1

H317

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR